

RAPPORT ANNUEL 2020

Bureau de l'intégrité professionnelle et administrative
VILLE DE SAINT-JÉRÔME



2017



Depuis quatre ans, notre but ultime est de diminuer la vulnérabilité contractuelle et de faire de la Ville de Saint-Jérôme un exemple d'intégrité. Tout ce que nous faisons et toutes les enquêtes que nous menons visent à faire une différence pour les citoyens.

2021

TABLE DES MATIÈRES

	12	Budget
	16	Enquêtes
Recommandations	28	
	31	Ligne de signalement
Renseignement	38	
	42	Collaboration + innovation
46		Contexte COVID
	49	Sensibilisation + communication

“
HONORER
LA CONFIANCE
DES CITOYENS...
UNE ENQUÊTE
À LA FOIS.

”

MOT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE POLICE



Malgré le fait que l'année 2020 s'est déroulée dans un contexte inhabituel en raison de la pandémie, le BIPA a su demeurer aux aguets et garder le cap sur sa mission première : surveiller l'intégrité des contrats de la Ville.

Le BIPA, qui relève du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme, a su adapter ses opérations à la nouvelle réalité et assurer une présence forte et dissuasive. Je l'en félicite fièrement. Nous n'aurions pu attendre mieux d'une équipe qui a à cœur de travailler pour le bien commun. Que ce soit par des enquêtes, des conseils, des vigies ou des vérifications auprès de témoins, le BIPA a veillé à réduire les actes de délinquance contractuelle.

Car, on le sait, l'histoire nous a montré que **les crises enveniment la corruption, mais aussi que la corruption envenime les crises.**

Même si plusieurs des actions du BIPA ont été discrètes, elles n'en ont pas moins été essentielles. C'est avec rigueur, par exemple, que le BIPA a surveillé le processus contractuel des grands projets de la Ville, recherché des irrégularités dans les devis, resserré des mesures de contrôle, gardé un œil sur la qualité des travaux, en plus d'avoir assuré une plus grande ouverture de la concurrence.

Le BIPA, qui en était à sa quatrième année d'activité en 2020, a probablement offert son exercice le plus productif.

Je salue le leadership et l'engagement de l'inspecteur général, ainsi que le savoir-faire et l'adaptabilité de son équipe. Je leur réitère ma confiance, convaincu qu'ils ont monté d'un cran le sens des mots conformité, prévention et surveillance.

Le directeur du SPVSJ,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Danny W. Paterson'.

Danny W. Paterson, M.O.M.



“
À TOUS
POINTS DE VUE,
UNE ANNÉE HORS
DE L'ORDINAIRE.

”

MESSAGE DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Durant la dernière année, le monde a été mis à l'épreuve par la COVID-19 et a vécu sous un arc-en-ciel de résilience et de solidarité, mais aussi de bouleversements et de défis inédits.

Au cours d'une année hors de l'ordinaire marquée par une crise économique, une crise sanitaire et une crise sociale, **le BIPA a su s'adapter et innover pour s'assurer qu'il n'y ait pas de crise éthique dans le processus d'octroi des contrats à la Ville de Saint-Jérôme.**

Le fait saillant de 2020 est certainement que nous avons formulé pas moins de 72 recommandations dans 51 dossiers pour améliorer l'octroi des contrats publics et leur exécution. Ce résultat très satisfaisant illustre que le BIPA élargit sans cesse sa force d'action et trouve moyen de détecter, de prévenir, d'enquêter et de dissuader encore plus et mieux, sans jamais être statique.

Il y a lieu de souligner que le BIPA a obtenu son statut permanent en janvier 2020, signe de son ancrage accentué à Saint-Jérôme. Cela confirme son apport positif et sa raison d'être. Le BIPA de 2020 est résolument très différent de celui créé en 2017. Il est plus assuré et assumé, agile et novateur, et plus porté par la détection et la prévention que par la répression.

Même si la COVID a imposé une distanciation physique et des mesures de télétravail, nous n'avons pas pratiqué la distanciation dans nos communications avec les informateurs. C'est même tout le contraire. Au total, nous avons tenu 557 rencontres de témoins, soit le double de l'année passée.

Nous avons également développé une culture de proximité plus sentie avec les entrepreneurs, les collaborateurs et les employés de la Ville. Ce rapprochement nous permet d'avoir une connaissance locale approfondie et un regard aiguisé sur les contrats publics ainsi que sur les personnes qui les réalisent à Saint-Jérôme.

Plus que jamais, nous posons des questions qui exigent des réponses, nous visitons des chantiers, nous participons à des tables de renseignement et nous raffinons nos modes de surveillance. Nous prenons de la maturité. Et c'est ce qui nous permet d'être un vis-à-vis de confiance pour les autres bureaux d'inspecteurs généraux, l'UPAC, l'Autorité des marchés publics et d'autres instances.

En terminant, je tiens à remercier les membres de notre équipe qui travaillent avec conviction et cohésion. En matière d'intégrité contractuelle, ils agissent comme des boucliers, ce qui est un atout dans la crise actuelle.

Je remercie aussi le directeur du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme pour sa contribution au succès du BIPA, de même que les lanceurs d'alerte et nos témoins qui méritent légitimement notre reconnaissance.

Nous ignorons de quoi sera fait demain. Mais nous avons hâte de saisir toutes les occasions pour réduire les tentations d'abus et resserrer les valeurs d'intégrité.

L'inspecteur général,



Jacques Duchesneau



557

rencontres
de témoins

FAITS SAILLANTS 2020

72

recommandations
formulées à la Ville

77

enquêtes
travaillées

49

visites de chantiers
et/ou présences à
des réunions de
chantiers

SURVEILLER

Assurer la surveillance de l'octroi et de la gestion des contrats publics liant la Ville par le biais de vérifications, d'inspections, d'évaluations et d'enquêtes portant sur les dossiers et les personnes associés à ces contrats

CONFORMER

Normaliser les pratiques, règles et politiques de la Ville reliées à l'éthique en matière contractuelle par des activités de sensibilisation et de formation ainsi que de perfectionnement professionnel

RÉCUPÉRER

Faire des recommandations au conseil municipal pour récupérer des sommes injustement payées à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics



NOS MISSIONS

RESPONSABILISER

Promouvoir la responsabilité et l'intégrité publiques de la Ville dans les domaines de la prévention, de la surveillance, de l'enquête, de la vérification, de la détection et de l'élimination de la délinquance contractuelle, de la fraude, des abus et des actes illégaux, par la recherche et l'analyse de renseignements

FORMER

Renforcer la vigilance des employés et de la population de la Ville face aux actes et aux pratiques intolérables ou interdites relativement à l'intégrité et à l'éthique en matière contractuelle, notamment par le biais de la formation et de la sensibilisation

RECOMMANDER

Recommander au conseil municipal toutes les mesures visant à prévenir les actes réprouvés dans le cadre de l'octroi et la gestion de contrats publics

PRÉVENIR

Participer à des activités de prévention au bénéfice de la Ville, notamment à l'examen de la législation, des règlements, des politiques, des procédures et des transactions

NOTRE VISION

La vision du BIPA est d'amener les entreprises et les employés de la Ville de Saint-Jérôme à adhérer à une communauté de valeurs, de principes et de normes éthiques en matière contractuelle pour protéger les intérêts de la collectivité.

NOTRE INDÉPENDANCE

Depuis sa création en mars 2017, le BIPA a réalisé ses travaux de façon totalement autonome et impartiale. Il a mis en œuvre des enquêtes de sa propre initiative ou à la suite de signalements, sans jamais subir d'influence indue.

NOTRE APPARTENANCE

Le BIPA relève de l'autorité du directeur du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme dans ses pouvoirs d'enquêtes policières et en matière opérationnelle.

NOTRE PERMANENCE

Un règlement a été adopté par le conseil municipal le 21 janvier 2020, lequel est venu constituer le BIPA de manière permanente. Le BIPA est ainsi un bureau d'enquête encadré par des pouvoirs définis et doté d'un budget récurrent déterminé. Cette décision de pérenniser les activités du BIPA est historique pour une ville de la grandeur de Saint-Jérôme.

NOTRE MARQUE

Le BIPA est un modèle et une référence. Seules 5 villes au Québec – Saint-Jérôme, Montréal, Laval-Terrebonne et Longueuil – sont pourvues d'un bureau de vérification et d'enquête en matière de gestion contractuelle.

NOS VALEURS



COURAGE

Le courage, c'est agir même lorsque c'est difficile, même dans le doute. Le courage vient du cœur, de la passion et de la sagesse. Il incite à désamorcer les comportements déviants et à ne jamais détourner le regard. Le courage refuse la facilité et les raccourcis pour plutôt aller au fond des choses et faire ce qui doit être fait. Le courage met en cohérence nos principes et nos actions. Il doit guider les gens à dire non devant les pratiques non éthiques.



RIGUEUR

La rigueur, c'est faire preuve d'intégrité dans tout ce que nous faisons, sans négliger aucun détail. Compte tenu de la nature particulière de nos activités, nous utilisons la rigueur pour travailler avec objectivité, neutralité et professionnalisme. La rigueur se manifeste dans notre attitude, nos pratiques et nos enquêtes. C'est grâce à elle que nos actions rejoignent les attentes élevées des citoyens.



INNOVATION

L'innovation est un fertilisant. Elle nous force à dire : « Qu'est-ce qui n'existe pas encore? » et « Comment améliorer ce qui existe déjà? » Elle nous oblige à nous réinventer et à essayer de nouvelles manières de penser, d'enquêter, de dissuader et de détecter. C'est l'innovation qui nous pousse à aller au-delà du connu et à ne pas avoir peur de poser des regards neufs sur des situations, défis et enjeux, en toute agilité.

CONCRÈTEMENT

Le BIPA a pour rôle de rappeler ce qui peut être fait ou pas dans la gestion et l'exécution des contrats. Tous les entrepreneurs qui trichent, gonflent des prix, font de la collusion ou bâclent des travaux ont normalement des façons de justifier leurs gestes et d'en minimiser la gravité. C'est là que nous intervenons. Nous empêchons toute forme d'accoutumance à la délinquance contractuelle. Nous veillons à ce que les comportements dérangeants et incorrects soient catégorisés comme gestes interdits. Dès que des personnes tentent de traverser des barrières protectrices, le BIPA fait en sorte de rendre les barrières suivantes nettement moins franchissables.

INSPECTEUR GÉNÉRAL

Dans ses fonctions, l'inspecteur général dirige et gère l'équipe du BIPA afin d'assurer son efficacité, son efficience et la qualité du travail effectué selon le mandat défini et les ressources octroyées. Il guide ses collègues dans les dossiers concernant les actes répréhensibles touchant la Ville et s'assure que les enquêtes soient menées à terme selon les règles de l'art. En plus d'émettre les recommandations formulées par le BIPA à l'administration de la Ville, il est une courroie de transmission auprès des différentes organisations en matière de contrats publics. Par ailleurs, il fait figure d'autorité dans les activités de rayonnement du BIPA.

ENQUÊTE

Les membres de l'équipe des enquêtes effectuent des vérifications, inspections et évaluations portant sur les dossiers et personnes reliés aux contrats de la Ville. Ils anticipent toute activité de délinquance contractuelle et contribuent à renforcer la vigilance des employés face aux actes répréhensibles par des conseils et des recommandations. En plus de faire des visites de chantiers, ils identifient des faits, stratagèmes et risques pouvant affecter la Ville.

AFFAIRES JURIDIQUES

L'avocate du BIPA est responsable de valider les aspects juridiques des interventions de l'équipe. Elle conseille ses collègues en matière d'orientations, de priorités et de stratégies, analyse des renseignements légaux et détermine les mesures appropriées face à divers enjeux observés. Elle participe à l'élaboration de politiques, normes et procédures de travail.

RENSEIGNEMENT

L'équipe du renseignement recherche, collige et analyse des informations, en vérifie la crédibilité ainsi que la validité et dissémine le renseignement dans l'équipe d'enquête. Elle développe aussi des sources fiables et assure la gestion du renseignement permettant de surveiller et de protéger le processus d'octroi et d'exécution des contrats.

**Au BIPA, nous avons à cœur d'être
un bureau de surveillance de proximité,
c'est-à-dire en contact avec la
communauté dans laquelle nous évoluons.**

01

BUDGET



PRÉSENCE PROFITABLE

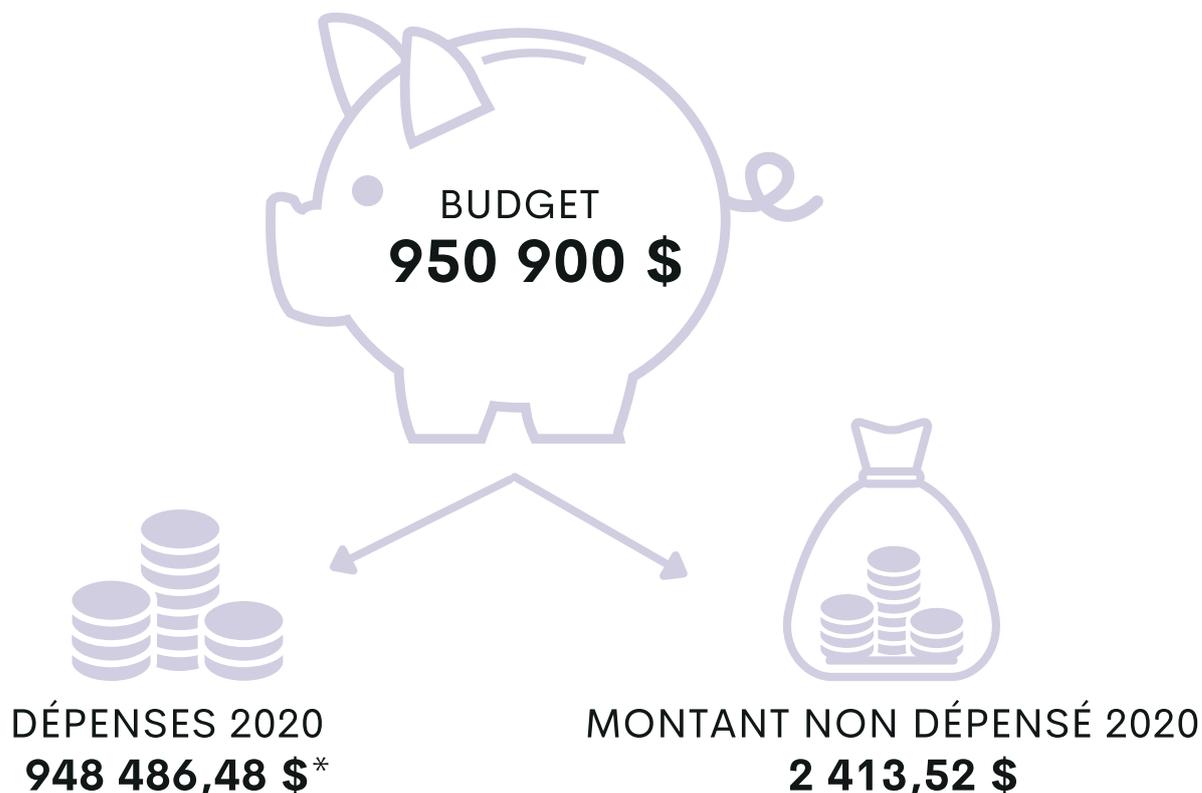
Il est pertinent de rappeler que la raison d'être du BIPA est qualitative avant d'être quantitative ou productiviste. L'important n'est pas tant de savoir combien rapporte notre unité d'enquête. C'est plutôt de se demander combien la Ville devrait payer en dépassements de coûts et en perte de qualité des produits et services si le BIPA n'existait pas.

Le BIPA crée de la valeur en développant chez les employés, les élus et les entrepreneurs une sensibilité en matière d'intégrité. C'est pour cette raison qu'il doit être vu comme un investissement. Comme l'a déjà dit Paul McNulty, ancien sous-procureur général des États-Unis, « le coût de la non-conformité est énorme; si vous pensez que la conformité coûte cher, essayez la non-conformité ». Par sa seule présence, le BIPA dissuade. Pour imager son rôle, disons qu'il agit comme un radar sur l'autoroute ou une autopatrouille postée au coin d'une rue qui force à relâcher l'accélérateur et à s'arrêter quand la compatibilité entre les actes et les valeurs est déficiente.

COÛT DE FONCTIONNEMENT

En 2020, l'enveloppe budgétaire du BIPA était de 950 900 \$. Encore cette année, nous avons respecté notre budget grâce à un contrôle rigoureux des dépenses.

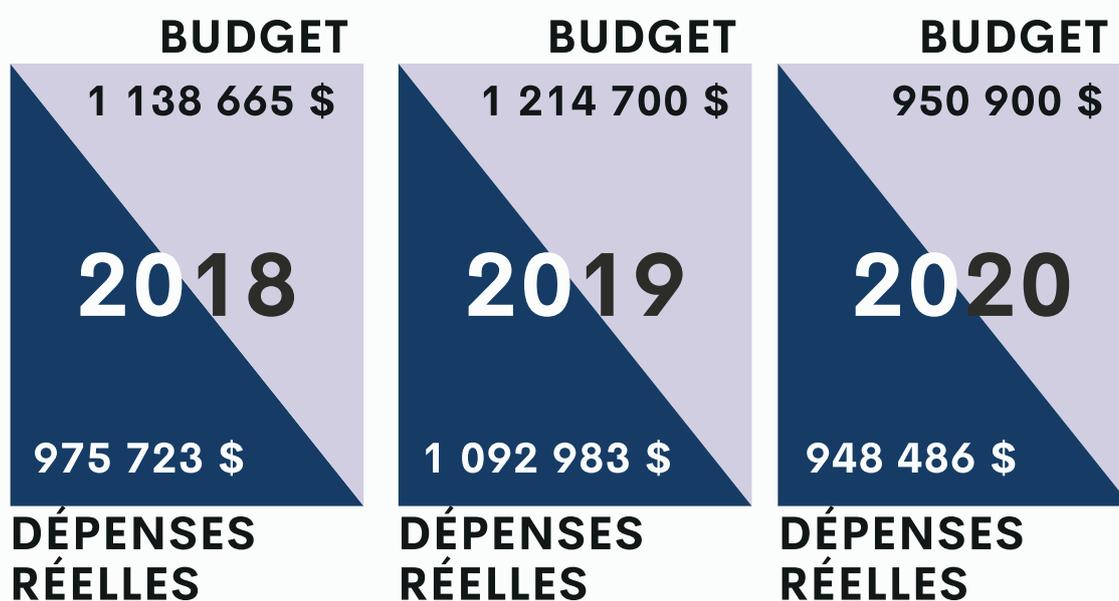
Les dépenses du BIPA ont été comptabilisées dans les opérations du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme.



*Données en date du 5 février 2021

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépenses en dollars du budget du BIPA pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2020.

DÉPENSES DE MAIN-D'OEUVRE	
RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS	819 361,37 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS	23 530,39 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
LOCATION, ENTRETIEN, RÉPARATION, SERVICE	91 278,50 \$
BIENS NON DURABLES, PIÈCES ET ACCESSOIRES	12 239,57 \$
ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES	2 076,65 \$
TOTAL	948 486,48 \$



LE BIPA A UN RÔLE SÉCURISANT DE SENTINELLE



EN 2020, LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME A OCTROYÉ

112
CONTRATS

DE PLUS DE 25 000 \$ TOTALISANT PRÈS DE

33 M\$

NOUS AVONS ATTEINT NOTRE OBJECTIF DE CRÉER
UNE VALEUR AJOUTÉE CONSTANTE EN...

...surveillant l'utilisation des fonds
publics dans les contrats

...recommandant un meilleur
encadrement des pénalités
dans les contrats

...améliorant des pratiques
contractuelles et optimisant
la reddition de comptes

...maintenant la confiance
des citoyens envers la gestion
administrative de la Ville

... offrant aux employés de la Ville
un endroit où s'adresser s'ils sont
témoins de situations non conformes

...diminuant les risques de litige et
réputationnels

02

ENQUÊTES



QUELQUES CHIFFRES

77

enquêtes travaillées

28

visites de chantiers

21

présences à des réunions
de chantiers

1 sur 2

dossier d'enquête fermé
relié à des appels d'offres
et des octrois de contrats

557

rencontres de témoins

↑ 103 %

9

grandes thématiques
d'enquête

COURBE À LA HAUSSE DES ENQUÊTES

Un dossier d'enquête est ouvert quand un signalement s'avérant fondé relève du mandat du BIPA, lorsque l'inspecteur général décide de déclencher des vérifications à la suite d'indices détectés, ou bien quand le directeur général ou le directeur du Service de police en font la demande. Au cours de sa quatrième année de mandat, le BIPA a ouvert 60 dossiers grâce au travail conjoint des équipes Enquêtes et Renseignement.

Cela représente une hausse de 18 % par rapport aux 51 dossiers de 2019 et de 186 % comparativement aux 22 dossiers de 2018. La nette progression du nombre d'enquêtes ouvertes découle principalement du fait que nous avons examiné chaque semaine la plupart des contrats en cours d'octroi ou accordés par la Ville et avons entrepris des vérifications pour chaque contrat ayant soulevé des questionnements ou des doutes par rapport aux bonnes pratiques et aux règles de gestion contractuelle.

Par ailleurs, nous avons fermé 51 dossiers d'enquête en 2020. La plupart d'entre eux avaient été ouverts en 2020, mais certains l'avaient été en 2019. Parmi tous les dossiers d'enquête fermés, 25 ont donné lieu à des recommandations du BIPA, 21 n'ont fait l'objet d'aucune recommandation et 5 ont été transférés à d'autres organisations.

Vingt dossiers amorcés en 2020 étaient toujours en processus d'enquête au 31 décembre 2020, compte tenu de leur date d'ouverture ou de l'ampleur des vérifications à effectuer.

Lors de chaque vigie des ouvertures de soumissions, les points qui méritent d'être approfondis sont vérifiés dans des dossiers temporaires de préenquête. Après analyse, les dossiers qui ne nécessitent pas d'enquête sont clôturés sans suite, et les dossiers d'intérêt mènent à des dossiers d'enquête.



Le maintien d'un nombre élevé d'enquêtes en période d'un « Québec sur pause » démontre la capacité du BIPA à **rester alerte** en toutes circonstances.

SANS ENQUÊTES, PERTES MONÉTAIRES

Il est facile d'associer des contrats publics à des chiffres, des exigences de performance, des spécifications techniques, des ressources et des règles de conformité à suivre. Mais il importe de ne jamais perdre de vue qu'il y a des individus derrière tous ces contrats. Même si la Ville de Saint-Jérôme – comme la plupart des municipalités au Québec – exige que les entreprises signent des attestations d'absence de collusion lorsqu'elle leur octroie des contrats, elle ne se contente pas de ce document. La Ville effectue également des vérifications en ce qui concerne les prix, les écarts de montants entre les soumissionnaires et bien d'autres points.

Au BIPA, nous évaluons les risques potentiels et les irrégularités des contrats dès l'ouverture des soumissions. Nous assurons aussi une vigie des projets d'envergure amorcés et nous faisons des visites de chantiers pour prendre le pouls du terrain.

Plutôt que d'être en mode réaction, nous sommes constamment en réflexes d'anticipation. Et c'est ce qui permet d'épargner des fonds publics en bout de ligne. Certes, il est toujours satisfaisant de déceler de grands comportements illicites ou abus. Mais nous n'oublions jamais que ce qui peut le plus affecter la Ville, ce sont les actes déviants de la somme des plus petits.

Dans la tenue de nos vérifications, nous cherchons toujours à voir comment les risques rencontrés peuvent être contrôlables, c'est-à-dire diminués, éliminés ou évités.

EN 2020,
LE BIPA A TRAVAILLÉ SUR

77 ENQUÊTES

dont **38** liées
à des appels d'offres et des
octrois de contrats et **5** liées
à des exécutions de contrats

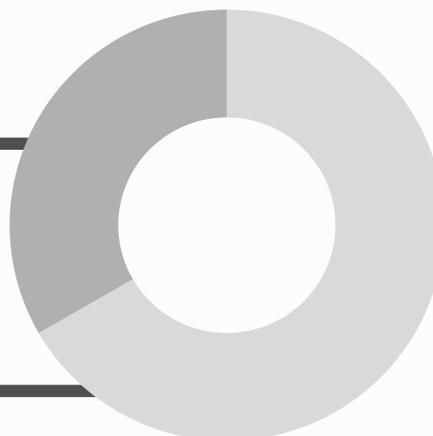
60 ENQUÊTES ADMINISTRATIVES OUVERTES EN 2020

40 dossiers clôturés après enquête

67 %

20 dossiers encore sous enquête

33 %



DOMAINES VISÉS PAR LES 40 DOSSIERS D'ENQUÊTE OUVERTS ET FERMÉS EN 2020

Appels d'offres et octrois de contrats

23

Exécution de contrats

1

Amélioration des pratiques

1

Intégrité publique

1

Renseignements

4

Conflits d'intérêts d'employés

2

Habilitations de sécurité

3

Octroi de subvention

1

Transactions immobilières

4

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENQUÊTES OUVERTES



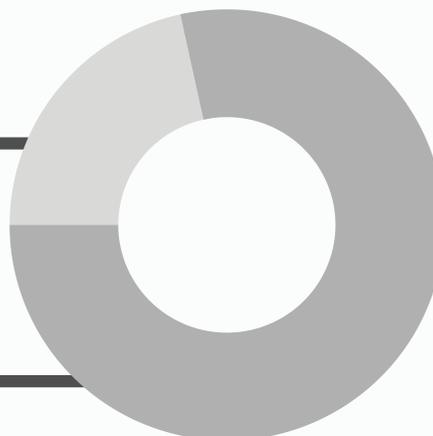
51 ENQUÊTES ADMINISTRATIVES CLÔTURÉES EN 2020

11 enquêtes amorcées en 2018
ou en 2019 et fermées en 2020

22 %

40 enquêtes amorcées en 2020
et fermées en 2020

78 %

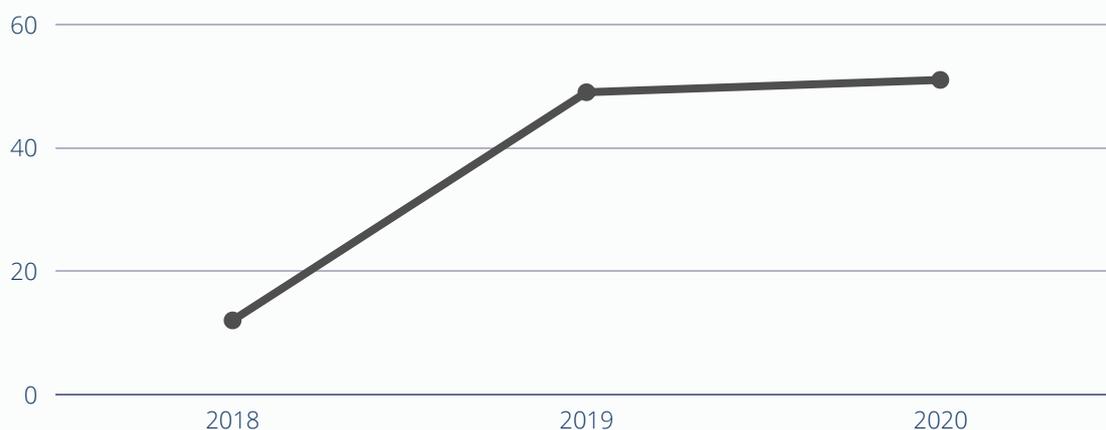


SUR LES 51 ENQUÊTES CLÔTURÉES EN 2020,

25

ONT DONNÉ LIEU À DES
RECOMMANDATIONS À LA VILLE

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENQUÊTES FERMÉES



EXPERTE EN DROIT MUNICIPAL

Plusieurs des enquêtes que nous avons menées ont bénéficié du regard et des conseils de l'avocate du BIPA, qui a identifié les balises légales dans lesquelles nous pouvons intervenir. Grâce à son expertise juridique, nos enquêteurs ont pu mieux diriger leurs interventions et stratégies.

557

RENCONTRES DE TÉMOINS

Le contexte de la pandémie ne nous a pas empêchés de tendre l'oreille pour faire progresser nos enquêtes, loin de là.

En 2020, nous avons rencontré en personne ou par téléphone 557 témoins, ce qui représente littéralement le double des 275 témoins de l'an dernier.

TRANSFERTS DE DOSSIERS

À noter:

Le BIPA a transféré 5 dossiers en 2020, mais l'un d'entre eux a été transféré à trois organisations différentes, ce qui explique qu'il y ait eu 8 transferts au total.

1

à l'Unité permanente anticorruption

6

à l'Autorité des marchés publics

à la Sûreté du Québec

1

QUELQUES SUJETS SOUS NOTRE LOUPE



APPLICATION DU PL155

Cette année, nous avons constaté que l'application de certaines des règles de gestion contractuelle amenées par le projet de loi n° 155* (PL155) pouvait être améliorée dans divers appels d'offres. Depuis l'adoption de ce projet de loi le 18 avril 2018, les municipalités qui exigent certaines spécifications techniques dans les devis doivent les décrire en termes de performance ou d'exigences fonctionnelles plutôt qu'en utilisant des caractéristiques descriptives. Si ce n'est pas possible, elles doivent considérer conformes toutes les équivalences à des caractéristiques descriptives et peuvent prescrire comment sera évaluée l'équivalence à ces caractéristiques. Plusieurs vérifications du BIPA ont visé à accompagner la Ville de Saint-Jérôme en amont du lancement d'un appel d'offres afin que les devis soient rédigés conformément à la loi, dans l'objectif de favoriser la libre concurrence et l'ouverture des marchés et aussi afin d'éviter les produits dirigés. La Ville a été une pionnière dans l'application de cette exigence légale, au même titre que les autres bureaux d'inspecteurs généraux.



AMÉNAGEMENT DE PARCS

En 2020, plusieurs contrats ont été octroyés pour l'aménagement de parcs à Saint-Jérôme, dont des parcs-nature, le Jardin des arts – phase I, un parc de planche à roulettes et des travaux d'aménagement de sentiers, de passerelles et d'aires de repos. Nous avons ouvert l'œil sur les étapes de ces projets et offert du soutien au Service de l'ingénierie dans la résolution de certains enjeux.



PROJETS D'ENVERGURE

Nous nous sommes assurés de surveiller tout particulièrement les contrats d'envergure afin d'éviter tout abus ou toute irrégularité. Les grands projets récurrents, comme les travaux de longues sections de rues évalués à 10 millions \$ en 2020, ont fait l'objet d'un regard attentif cette année. Nous avons aussi exercé une grande vigilance dans plusieurs projets ponctuels, tels que le Complexe sportif multifonctionnel.



APPROVISIONNEMENT

Nous avons regardé plusieurs contrats d'approvisionnement de la Ville afin d'assurer une ouverture du marché et d'éviter les produits dirigés vers des fournisseurs spécifiques. Nous avons notamment regardé des contrats reliés à l'achat de vêtements et d'équipements pour certains services.



DÉNEIGEMENT

En 2020, nous avons examiné tous les contrats municipaux concernant le déneigement à Saint-Jérôme, puis nous avons soumis des recommandations à la Ville sur la base de nos conclusions. Nous en avons profité pour analyser les comportements des entrepreneurs en déneigement sur la Rive-Nord et repérer les tentatives de contrôle du marché.



TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET URBANISME

Durant plusieurs mois, nous avons travaillé sur un vaste dossier concernant des transactions immobilières du passé. Nous avons aussi tourné nos yeux vers le présent en faisant enquête sur une demande de dérogation à un règlement d'urbanisme (PPCMOI).



INDICES D'IRRÉGULARITÉS

En effectuant une vigie de l'octroi des contrats, nous avons repéré certains appels d'offres pour lesquels les résultats d'ouverture de soumissions présentaient des indices d'irrégularités. Dans le cadre de sept dossiers, le BIPA a fait des vérifications notamment lorsque :

- les écarts de prix étaient élevés entre les soumissionnaires;
- les prix des soumissions étaient considérablement plus bas ou plus élevés que les estimations;
- il n'y avait qu'un seul soumissionnaire;
- les bordereaux de prix semblaient débalancés;
- il n'y avait aucun soumissionnaire;
- les devis donnaient l'impression d'être dirigés.

VÉRIFICATIONS THÉMATIQUES

Au cours de notre quatrième année de mandat, nous avons mené des vérifications à large spectre sur certains domaines d'activité. Ces vérifications ont été centrées sur la notion de risques en matière de gestion contractuelle. Entre autres choses, nous avons approfondi nos connaissances, sondé le terrain et effectué des suivis soutenus dans les secteurs suivants :



EAUX USÉES



DÉNEIGEMENT



RÉFECTION DE RUES



**AMÉNAGEMENT
DE PARCS**



**TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES**



**ACHAT DE VÊTEMENTS
ET D'ÉQUIPEMENTS**



DYNAMITAGE



**MARQUAGE
DE CHAUSSÉES**



REMORQUAGE

VIGIE 360°

Comme dans les années précédentes, nous avons maintenu notre habitude en 2020 de nous assurer que le processus conduisant à l'attribution des contrats était approprié. Notre plan de surveillance a compris quatre stratégies de vigie.

VIGIE DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Nous avons fait une vigie dès l'ouverture des soumissions afin d'identifier tout risque potentiel. Pour chaque appel d'offres soulevant des doutes, nous avons posé des questions et effectué des vérifications en collaboration avec les services de la Ville. Notre objectif a été d'agir avant que les contrats se retrouvent à l'étape de la recommandation au conseil municipal ou au comité exécutif.

VIGIE GLOBALE DES CONTRATS

Tout au long de l'année, nous avons systématiquement passé en revue les ordres du jour du conseil municipal et du comité exécutif afin de détecter toute irrégularité contractuelle.

VIGIE DES CHANTIERS

Nous avons réalisé des visites de chantiers pour prendre le pouls du terrain, échanger avec les différents intervenants, s'informer sur les bonnes pratiques mises en place ainsi que sur les divers imprévus, problèmes et modifications relatifs à chacun des chantiers.

Au BIPA, nous sommes d'avis que la surveillance des chantiers est primordiale, notamment parce qu'elle coûte relativement peu par comparaison aux coûts engendrés si des non-conformités étaient découvertes après la fin des travaux.

Comme la surveillance de chantiers est l'une des étapes les plus importantes des projets de construction, nous avons entamé une réflexion sur les conditions dans lesquelles travaillent les surveillants de chantiers. Peuvent-ils travailler sans pression dans un contexte où il faut toujours faire vite? Quels sont les problèmes auxquels ils font face? Quelles solutions pourraient atténuer ces problèmes? Comment le BIPA peut-il les soutenir?

VIGIE DES CONTRATS D'ENVERGURE

Comme autre stratégie pour déjouer les risques, nous avons ouvert des dossiers d'enquête pour des projets d'envergure entrepris à la Ville. À titre d'exemple, nous suivons de près toutes les étapes du Centre sportif multifonctionnel, projet déjà en marche, et ce, en synergie avec les personnes responsables. Il nous apparaît judicieux d'avancer pas à pas avec les projets de grande ampleur pour en évaluer les risques et, au besoin, faire des recommandations.

03

RECOMMENDATIONS



RECOMMANDATIONS

En 2020, nous avons formulé 72 recommandations concrètes qui, à notre avis, méritaient d'être portées à l'attention des instances concernées à la Ville. Dans la majorité des cas, les recommandations ont été soumises aux gestionnaires des services concernés à la fin des enquêtes, après une analyse des conclusions dégagées. Dans certains cas, les recommandations ont été formulées tout naturellement aux employés lors du déroulement des enquêtes, et ce, dans une visée de prévention, de collaboration et d'amélioration des pratiques en matière de gestion contractuelle. **Voici les thèmes de ces recommandations.**



72

RECOMMANDATIONS SOUMISES À

9

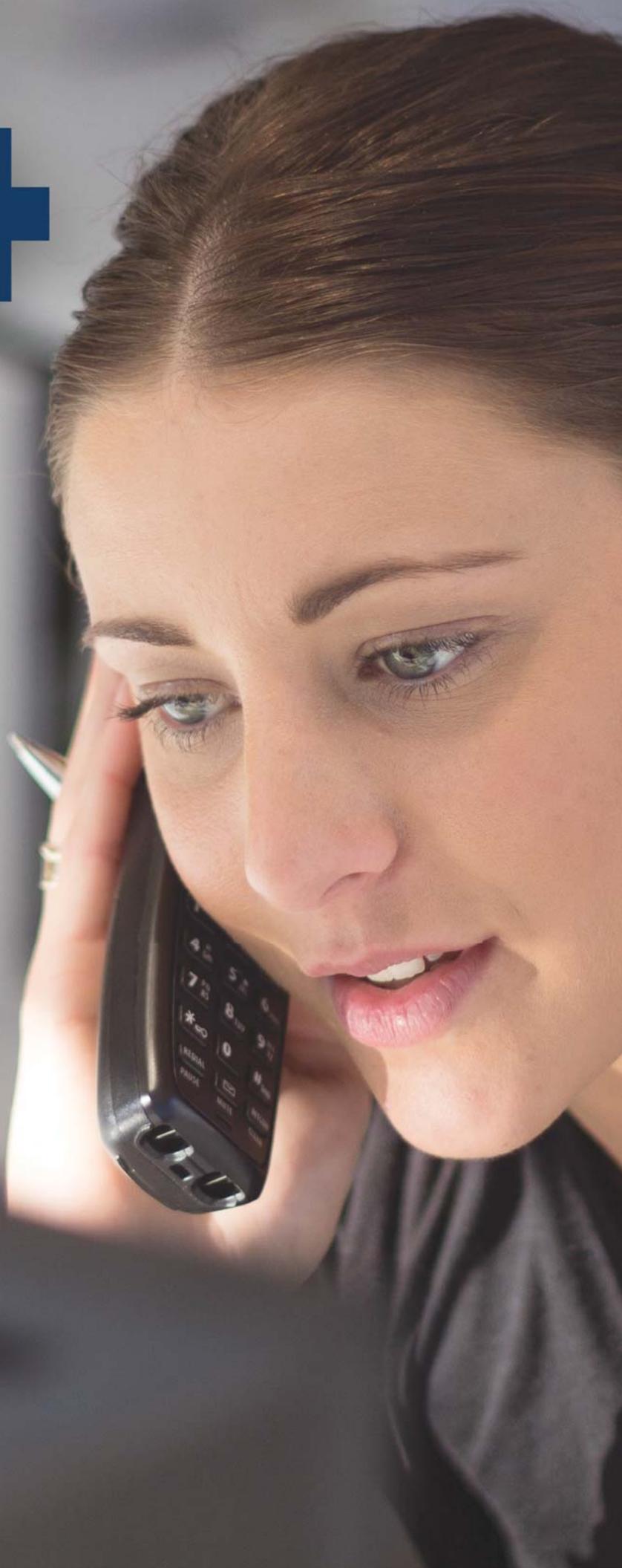
SERVICES DE LA VILLE EN 2020

RECOMMANDATIONS DANS LES DOSSIERS
D'ENQUÊTE FERMÉS EN 2020

Appels d'offres et octrois de contrats	17
Exécution de contrats	1
Renseignements	2
Conflits d'intérêts d'employés	2
Habilitations de sécurité	2
Octroi de subvention	1

04

**LIGNE DE
SIGNALEMENT**

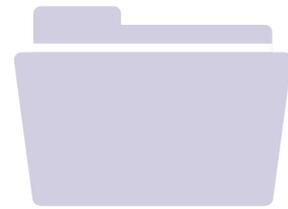


QUELQUES CHIFFRES



1 SUR 3

personne a utilisé la ligne
de signalement comme mode
de communication



11

des signalements reçus ont
été transférés en enquête



48

signalements ont été reçus



1 SUR 5

signalement est lié
à une infraction criminelle



1 SUR 4

des signalements provient
d'employés, ex-employés,
élus et ex-élus

LA LIGNE QUI APPELLE

Il est très normal qu'une ligne de signalement connaisse un ralentissement d'activité au fil des ans. Au BIPA, nous avons prévu le coup. C'est ainsi qu'en 2020, plutôt que de nous contenter d'agir à la manière des pêcheurs qui attendent patiemment que les prises viennent à eux, nous avons décidé de renverser la dynamique et de nous transformer en chasseurs. Pour nous alimenter dans notre quête de renseignements, nous avons mis en pratique une « ligne de signalement inversée ». En bref, nous n'avons pas attendu qu'on nous appelle. C'est nous qui avons appelé!

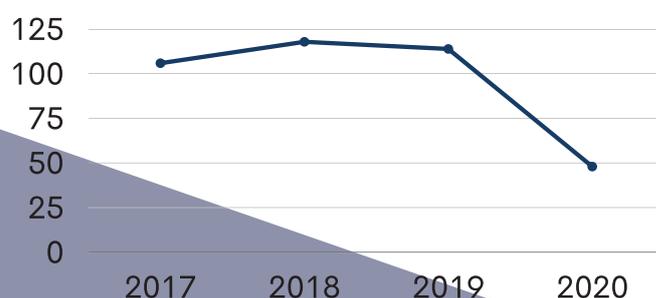


Qui, au juste? Un peu tout le monde : des entrepreneurs, des ingénieurs, des architectes, des employés municipaux, des excavateurs, des installateurs de mobilier urbain, des déneigeurs, des noms connus autant que d'illustres inconnus, des jasants comme des fuyants. N'oublions jamais qu'une ligne de signalement, c'est un peu comme une machine inerte qui doit être actionnée pour fonctionner.

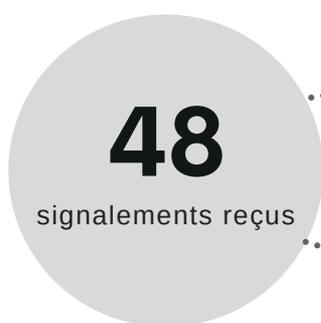
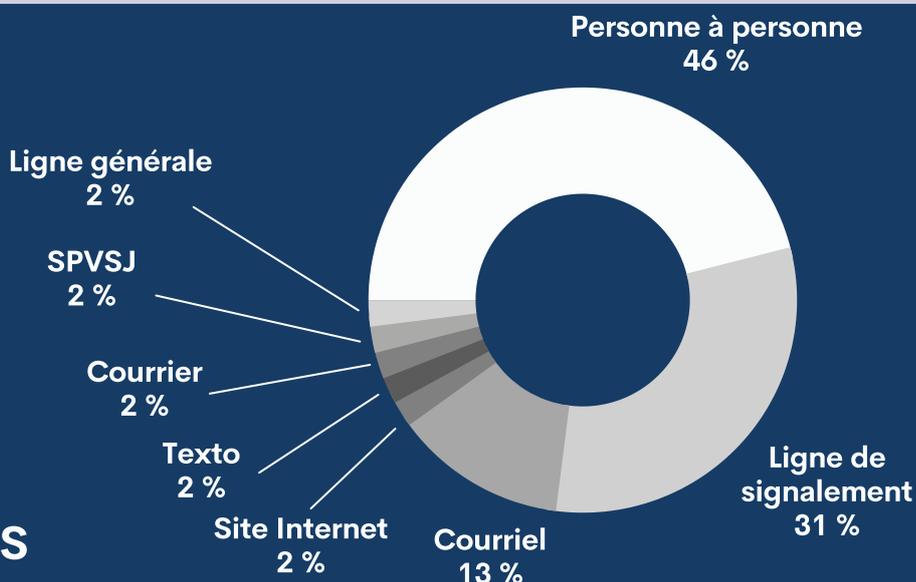
Notre ligne de signalement inversée a donné des résultats étonnants parce que nous en avons fait une ligne de proximité, une ligne humaine propice aux discussions. En appelant nous-mêmes des personnes, nous avons réussi à créer un large réseau d'informateurs qui n'ont pas craint de s'ouvrir et de répondre à nos questions parce qu'ils ne se sont pas sentis étiquetés comme lanceurs d'alerte ou francs-tireurs de la moralité.

BAISSE PRÉVUE

Du 1er janvier au 31 décembre 2020, le BIPA a enregistré 48 signalements, comparativement à 114 en 2019, à 118 en 2018 et à 106 en 2017. Cette décroissance marquée n'a eu aucune incidence sur nos activités d'enquête et de renseignement puisque, comme mentionné précédemment, nous avons compensé le faible taux d'appels à notre ligne de signalement par un nombre record d'informateurs contactés ou rencontrés. Même si elle connaît une période d'accalmie, la ligne de signalement du BIPA a encore toute sa raison d'être. Elle représente une fenêtre offrant une vue qu'il serait difficile d'avoir autrement.



MODES DE COMMUNICATION DES SIGNALEMENTS

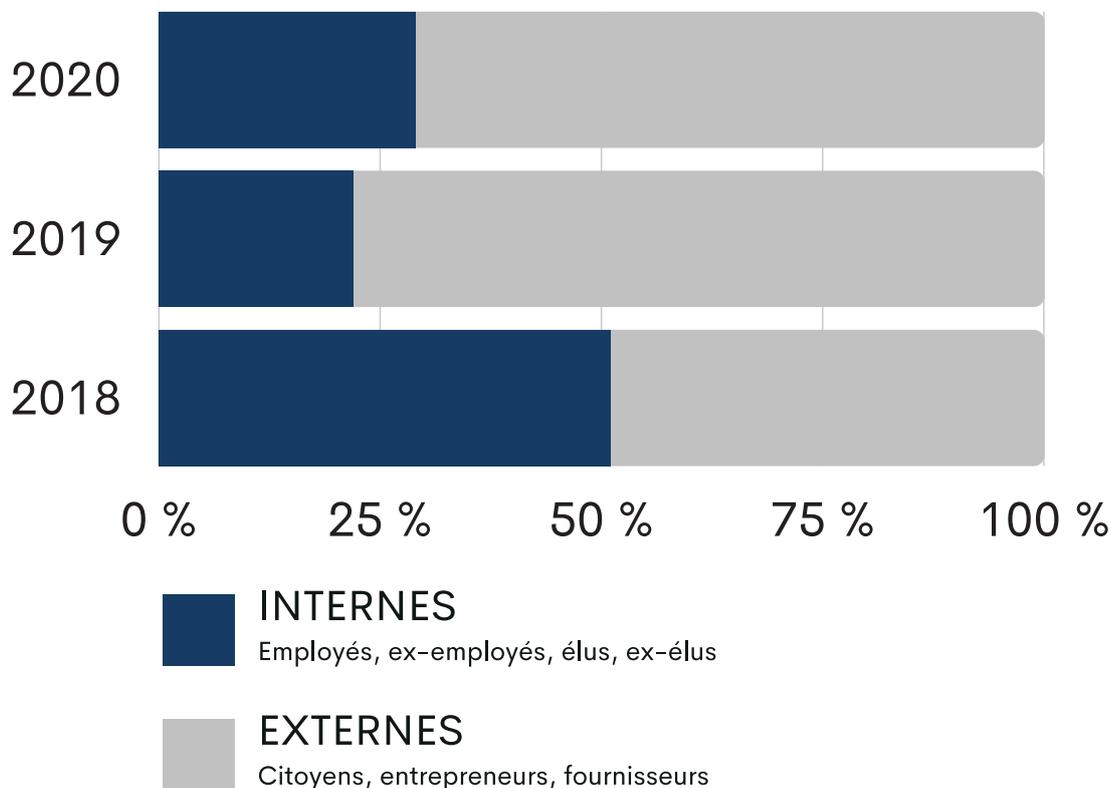


Hors mandat – autres infractions criminelles	10
Autres (ex. : renseignements d'intérêt potentiel)	7
Hors mandat – hors territoire	6
Appels d'offres douteux	4
Actes contraires à l'éthique	3
Travaux non conformes	3
Signalements non pertinents	3
Hors mandat – conflits personnels	2
Trafic d'influence	2
Non-conformités des permis	2
Transaction immobilière douteuse	1
Intimidation – harcèlement	1
Vol	1
Collusion	1
Modification douteuse de zonage	1
Somme additionnelle à un contrat	1

NATURE DES SIGNALEMENTS

Parmi les 48 signalements reçus en 2020, 34 ont entraîné des vérifications et, de ce nombre, 11 ont déclenché des enquêtes. Le délai moyen de clôture des dossiers ayant mené à des enquêtes a été de 118 jours; il s'agit ici du nombre de jours entre la date de réception des signalements et la date de clôture des dossiers de vérification. Par ailleurs, la moitié des signalements reçus en 2020 ont été classés sans suite, car ils ont été jugés non pertinents par l'inspecteur général après des vérifications ou ils ne se sont pas inscrits dans le mandat ou la compétence du BIPA. Les signalements ne relevant pas du mandat du BIPA ont été dirigés vers les autorités appropriées.

SOURCE DES SIGNALEMENTS



CONFIDENTIALITÉ

Par devoir et obligation, nous avons pris toutes les mesures nécessaires afin de nous assurer que toute personne puisse divulguer de façon sûre et confidentielle des informations pouvant démontrer que des actes répréhensibles ont été commis ou sont sur le point de l'être.

Il est important pour le BIPA de pouvoir compter sur des informateurs qui ne craignent pas les risques de représailles lorsqu'ils ont le courage de divulguer des renseignements pour le bien public. Tous les signalements reçus en cours d'année ont été détaillés dans des rapports objectifs et confidentiels.

POUR SE
CONFIER,
IL FAUT FAIRE
CONFIANCE.

N'oublions jamais que pour chaque comportement transgressif, il y a au moins **une personne** qui est au courant.

ÉCONOMIES

Elle augmente les chances de la Ville de recueillir des informations pouvant réduire son nombre de litiges, ses frais de règlements hors cour et ses situations de scandales potentiels.

DÉTECTION

Elle permet à la Ville de déceler non seulement les symptômes, mais avant tout la racine de problèmes d'inconduites, de manquements éthiques et d'abus.

PRÉVENTION

Elle assure un rôle préventif, puisque sa seule présence incite les délinquants potentiels à y réfléchir à deux fois avant de commettre un abus.

À QUOI SERT NOTRE LIGNE DE SIGNALEMENT

RÉPUTATION

Elle contribue à la santé de la Ville en termes de rentabilité, de réputation, de productivité et de rétention de talents.

CONFIANCE

Elle rappelle l'engagement de la Ville à maintenir des normes élevées d'intégrité, de transparence et d'éthique.

JUSTICE

Elle évoque une forme de justice organisationnelle, dans le sens où les employés sont à même de voir que les soupçons de fautes sont correctement enquêtés et entraînent des mesures correctrices appropriées.



SONDAGE

Nous avons réalisé un sondage en janvier 2020 auprès des employés de la Ville de Saint-Jérôme pour évaluer l'utilisation de notre ligne de signalement à l'interne. **Faits saillants.**

3 RAISONS

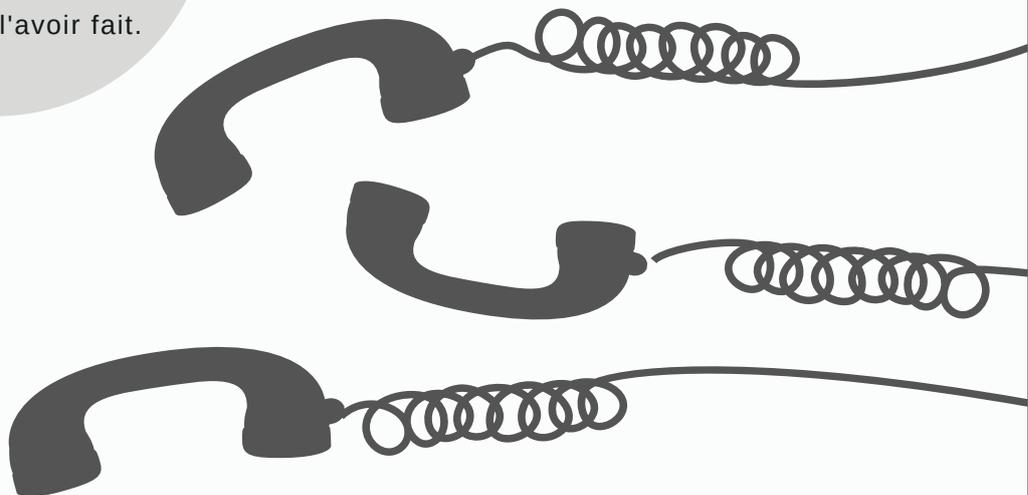


qui motiveraient le plus les employés de la Ville à appeler la ligne de signalement du BIPA s'ils voyaient une irrégularité liée à un contrat public :

1. Ils voudraient bien faire, car l'éthique est dans leurs valeurs
2. Ils considéreraient que l'irrégularité nécessite une action corrective
3. Le fait que leur signalement soit anonyme les rassurerait

9%

des répondants ont dit avoir déjà voulu appeler la ligne de signalement sans finalement l'avoir fait.



05

RENSEIGNEMENT



RENSEIGNEMENT PROACTIF

L'important n'est pas tant le renseignement que la qualité du renseignement. Notre équipe du renseignement a innové durant l'exercice 2020 en créant un concept allant de l'intuition à l'exploration. En résumé, plutôt que d'ouvrir des enquêtes uniquement après constatation d'une irrégularité ou après un signalement, nous avons pris le parti de regarder des domaines d'activité où, en apparence, rien ne semblait anormal. Le renseignement obtenu nous a permis d'identifier, de façon proactive, des comportements déviants insoupçonnés en matière contractuelle et des informations ayant pu être utiles dans certains dossiers d'enquête.

POUR EMPÊCHER LE PASSAGE À L'ACTE

Au BIPA, le renseignement est une activité à part entière qui vise notamment à soutenir le travail des enquêteurs. L'équipe du renseignement participe à l'anticipation, à la détection et à l'atténuation de menaces potentielles. Elle recueille des informations d'intérêt auprès de diverses sources pour faire avancer des enquêtes en même temps qu'elle collecte une multitude de petits indices devant être analysés pour devenir parlants. Au cours de l'année 2020, cette équipe a sonné l'alerte sur plusieurs vulnérabilités.



Analyses préliminaires des

48

appels reçus par la ligne
de signalement



+ 100

preneurs de cahiers des
charges contactés



NOMBREUX

profils dressés sur des
entreprises et des individus

BASE DE DONNÉES

Tout au long de l'année, nous avons compilé de nombreuses informations au fur et à mesure des enquêtes. Après quatre ans d'existence, la base de données du BIPA contient une grande quantité d'informations, dont la totalité des contrats octroyés par la Ville de Saint-Jérôme depuis 20 ans, les signalements d'informateurs et les rencontres de témoins, toutes les informations obtenues lors de nos enquêtes ainsi que tout le renseignement colligé, les retranscriptions de la Commission Charbonneau, des profils d'entreprises, des documents juridiques et des coupures de presse sur des individus et projets d'intérêt. Statistiquement, notre base de données contient plus de 120 000 pages numérisées.



NOTRE SIGNATURE HUMAINE

Derrière tous les informateurs ou lanceurs d'alerte se profilent des histoires. Celles de personnes qui, par désir d'aider ou par sens d'une certaine vérité ou justice, acceptent de divulguer des informations. C'est grâce à elles que, bien souvent, des inconduites contractuelles sont neutralisées avant de devenir plus importantes ou coûteuses. Au BIPA, nous avons la conviction que la lutte contre les manquements éthiques ne s'effectue pas avec des héros, mais bien avec des gens ordinaires qui veulent faire partie de la solution. La plupart du temps, ces courageux trouvent difficile de dénoncer et portent le poids d'un stress compréhensible, parfois au prix de quelques nuits blanches.

Voilà pourquoi, en 2020 comme dans les années passées, nous avons traité les informateurs avec un surplus d'humanité, de sensibilité et de respect.

Nous voulons entendre nos informateurs dire : au BIPA, **c'est l'humain avant tout.** « Faire du renseignement », pour nous, c'est collecter des informations, bien sûr, mais c'est aussi briser des silences et des non-dits, faire remonter des vérités à la surface et redonner espoir.

ANECDOTES

LA PERSONNE QUI VOULAIT ÊTRE CRUE...

Nous nous sommes notamment entretenus avec une personne qui, il y a 10-12 ans, a été témoin d'un acte de corruption. À l'époque, elle a cogné à toutes les portes imaginables pour dénoncer ce qu'elle avait vu, incluant des émissions d'enquête journalistique. Mais elle s'est pratiquement fait traiter de folle. Ce qu'elle dénonçait semblait trop énorme pour être vrai. Il faut dire que la corruption n'avait pas encore été étalée à la Commission Charbonneau. Pendant des mois, cette personne a persisté et a re-re-dénoncé, au point d'en faire des attaques d'anxiété après avoir subi des gestes d'intimidation. Le temps semble lui avoir donné raison. Lors de nos rencontres, nous lui avons posé cette question : « Si c'était à refaire, le referiez-vous? » Et elle de répondre : « Ce n'est pas le fait d'avoir dénoncé qui m'a perturbée. C'est de ne pas avoir été crue... Comme si ce que j'avais dit n'était pas important. » Ceci pour illustrer qu'au cours de la dernière année, nous avons permis à des personnes de nommer des blessures anciennes et d'exprimer des injustices à ce jour impunies. Dans certains cas, notre écoute a eu une réelle dimension réparatrice.



UNE ÉCOUTE QUI A FAIT DU BIEN

Nous avons également parlé à plusieurs reprises à un autre informateur dans le cadre d'une enquête de fond. Pensant l'avoir trop souvent dérangé, nous lui avons offert des excuses auxquelles il a spontanément réagi : « Ne vous excusez pas! Écoutez-moi bien, je tiens même à vous remercier. Je ne sais pas ce qu'il adviendra de ce que je vous dis, si votre enquête aboutira ou non à quelque chose, mais en ce qui me concerne, ça me fait un grand bien de voir que des gestes malhonnêtes, même s'ils remontent à plusieurs années, ne sont pas oubliés. »

06

**COLLABORATION
+ INNOVATION**





DES BASES SOLIDES

PARTENARIATS ET SOLIDARITÉ

Comme il existe plusieurs champs d'expertise permettant d'assurer une bonne gestion contractuelle, nous avons une fois de plus misé sur la collaboration et l'intelligence collective en 2020. Avec une pluralité de partenaires issus de diverses disciplines, nous avons ainsi pu mieux protéger l'intégrité et échanger des manières de faire, des points de vue, des idées, des questions et des renseignements. Les rencontres que nous avons eues avec nos partenaires ont débouché sur une coopération facile, confiante et suivie.

UPAC ET AMP

Nos liens avec l'Unité permanente anticorruption (UPAC) et l'Autorité des marchés publics (AMP) se sont renforcés dans une perspective de complémentarité.

Nous avons cultivé encore plus étroitement nos liens avec les services de la Ville. Notre rôle s'est inscrit dans un esprit d'accompagnement, de conseil, de soutien et d'amélioration continue.

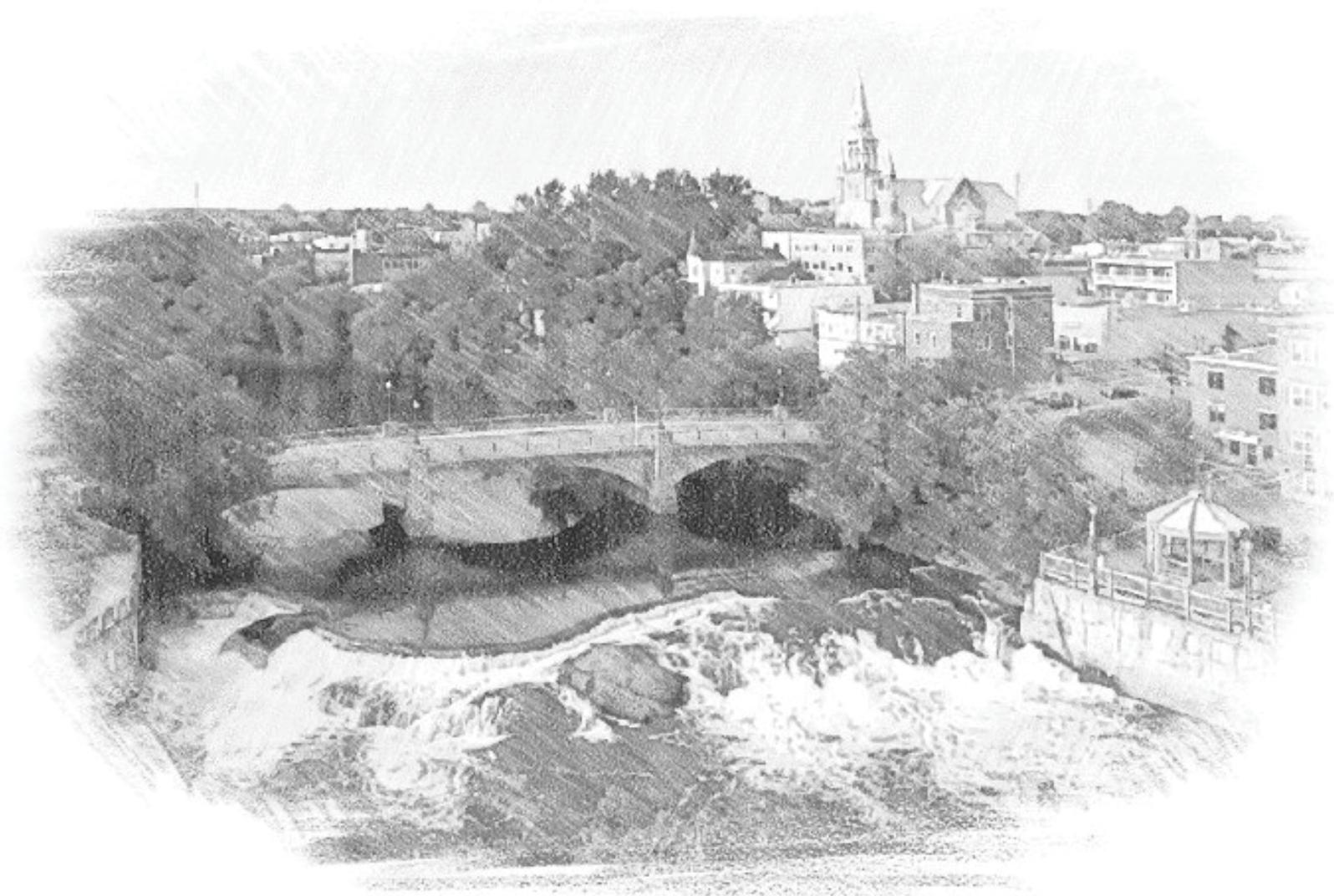
SERVICES DE LA VILLE

BUREAUX HOMOLOGUES

Nous avons continué de tenir un rôle important dans l'écosystème québécois des bureaux d'inspecteurs généraux. Nous avons ainsi collaboré avec le Bureau de l'inspecteur général (BIG) de la Ville de Montréal, le Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne (BIELT) et le Bureau d'inspection contractuelle (BIC) de Longueuil. Il est reconnu qu'une lutte coordonnée contre la délinquance contractuelle assure de meilleurs effets et crée des conditions de concurrence plus équitables.

AUTRES ORGANISMES

Pour augmenter notre capacité à prévenir de nouveaux risques, nous avons au besoin fait appel à des organismes tels que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ), la Commission municipale du Québec (CMQ), l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) et le Bureau de la concurrence du Canada (BCC).



VOLET INNOVATION

Les attentes de la collectivité à l'égard du BIPA sont élevées. C'est pourquoi nous sommes toujours à l'affût d'innovations nous permettant d'optimiser notre efficacité opérationnelle. Au cours de la dernière année, nous avons poursuivi nos efforts de traitement d'une vaste quantité d'informations et d'adaptation de nos techniques d'enquête. N'oublions pas que les pratiques contractuelles malhonnêtes qui représentent des menaces et des nuisances sont en perpétuel changement et nous forcent donc à nous renouveler. Pour être aiguillés vers d'autres compétences, nous sommes au besoin tournés vers des experts, notamment des professeurs d'université qui ont partagé leur savoir avec nous.

“

Ce n'est pas l'espèce la plus forte qui survit, ni la plus intelligente. C'est celle qui sait le mieux s'adapter au changement.

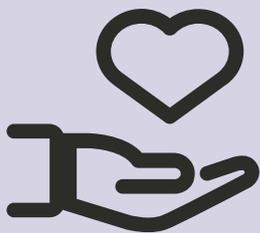
– Charles Darwin

”

07

**CONTEXTE
COVID**





SOUCI HUMAIN

Même si nous avons travaillé à distance, nous avons en même temps su demeurer très près des réalités du terrain. Lors de nos appels de vérification aux entrepreneurs, nous avons veillé à leur demander comment ils traversaient la pandémie, s'ils craignaient des lendemains incertains et s'ils faisaient face à des problèmes de main-d'œuvre, d'approvisionnement, de hausse de prix ou autres. Ce souci humain rejoint notre nouvelle approche d'un « BIPA de proximité ».



TÉLÉTRAVAIL

Dès le 13 mars, nous avons majoritairement poursuivi nos tâches et nos enquêtes en mode télétravail. La situation a généré de nouvelles manières de fonctionner, de gérer et de nous réunir dans l'exercice de nos fonctions, en plus d'avoir assuré un équilibre travail/vie personnelle. Soulignons que le sergent-détective du BIPA a été rapatrié temporairement au département des enquêtes criminelles du Service de police de la Ville de Saint-Jérôme du 23 mars au 1er juin 2020 afin de porter assistance à ses collègues policiers en période de COVID.



SONDAGES

En avril, le BIPA a diffusé deux sondages sur LinkedIn pour connaître les prédictions et les inquiétudes liées aux contrats publics dans l'après-COVID-19. Les résultats ont laissé voir que des répercussions significatives étaient attendues. À partir des résultats obtenus, des analyses ont été rédigées et publiées sur le blogue du BIPA : « 19 raisons pour lesquelles il faut se préparer à l'après-COVID-19 » et « L'après-COVID-19 : il était une fois l'incertitude ». Point rassurant, 89 % des répondants ont affirmé qu'ils signaleraient au BIPA ou à une autre autorité compétente tout comportement dérogatoire en regard des contrats publics.

(Résultats à la page suivante ↓)



ADAPTATION ET PLEINE EFFICACITÉ

L'année 2020 ayant été marquée par la pandémie, nous avons pris grand soin d'appliquer toutes les mesures d'hygiène et de distanciation physique pour protéger nos employés et les personnes rencontrées sur les chantiers et dans le cadre de nos enquêtes. Dès mars, nous avons suivi à la lettre les consignes émises par le gouvernement et les autorités de la Ville de Saint-Jérôme. Dans l'ensemble, presque toutes nos vérifications et enquêtes ont pu se poursuivre par applications de visioconférence, permettant au BIPA de ne pas être affecté dans ses activités et sa productivité. En somme, nos enquêteurs et notre équipe du renseignement ont pu maintenir leur bonne cadence de travail en s'adaptant à la nouvelle réalité. Ils ont notamment continué de faire équipe avec les employés de la Ville pour améliorer les pratiques de gestion contractuelle et établir des recommandations.

SONDAGES COVID

FAITS SAILLANTS DU PREMIER SONDAGE*

96 %

des 50 répondants ont dit croire qu'on peut certainement diminuer certains risques et déjouer des profiteurs (crime organisé, collusionneurs, briseurs de concurrence)

Les répondants ont estimé que certains des

FACTEURS DE RISQUE

dans l'exécution des travaux à la reprise des chantiers publics seraient :

- Carnets de travaux surchargés des entrepreneurs
- Échéanciers de travaux prolongés
- Retards dans l'approvisionnement en matériaux
- Congestion de projets (effet entonnoir)
- Empressement à faire les travaux (baisse de la qualité)
- Réduction de la concurrence

FAITS SAILLANTS DU DEUXIÈME SONDAGE*

55 %

des 60 répondants ont dit croire que plus de 3 entreprises sur 10 faisant affaire avec des villes seraient appelées à disparaître au cours des 12 prochains mois.

83 %

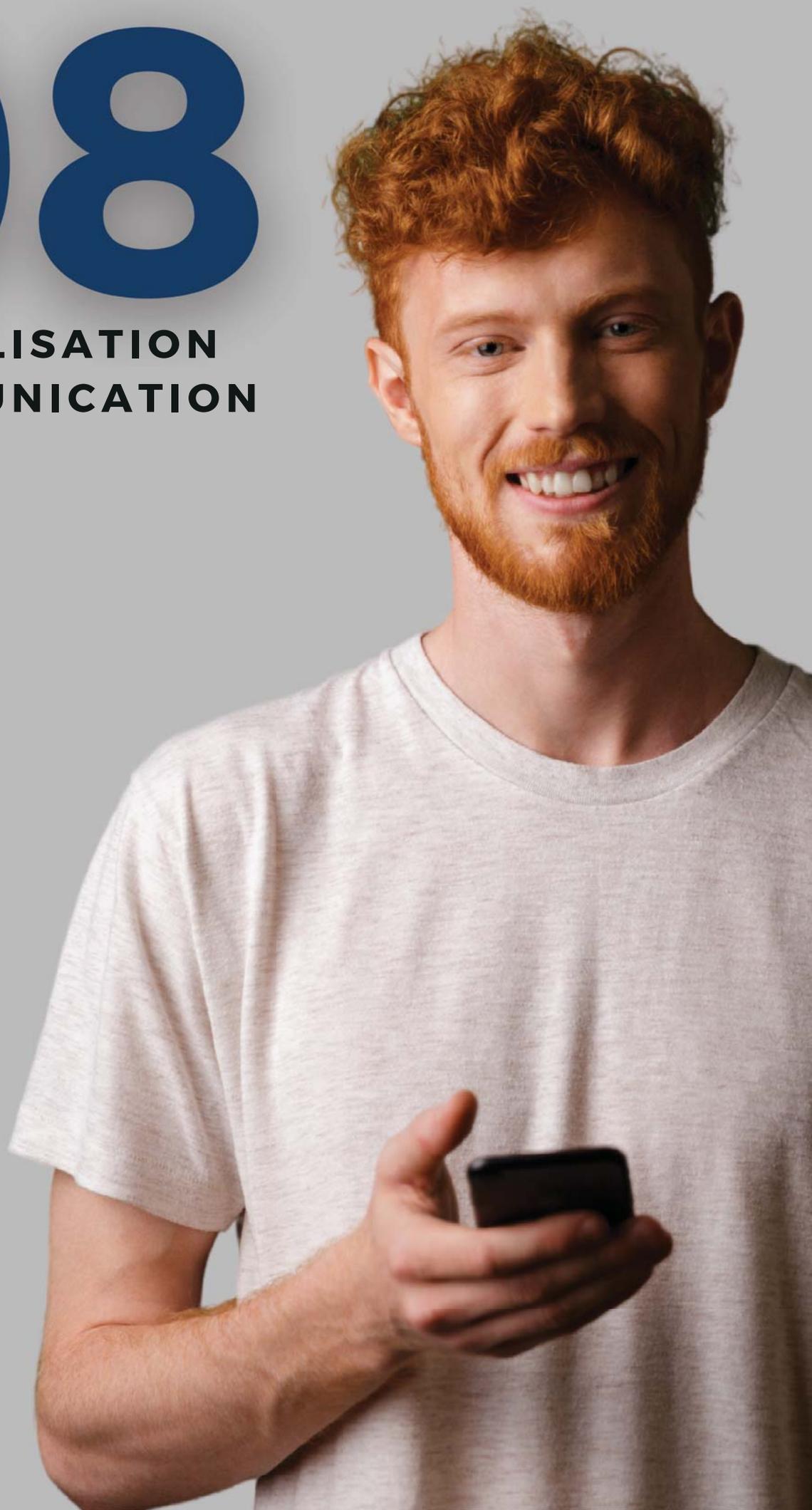
se sont dits assez ou très inquiets des extras qui risquent d'être facturés dans les contrats publics ces prochains mois; en moyenne, ils ont estimé à 20 % l'augmentation des extras par rapport aux extras habituels.

88 %

ont mentionné avoir l'intention de signaler à des autorités comme le BIPA tout comportement allant à l'encontre des mesures d'intégrité dans les contrats publics pour aider à amoindrir la crise économique.

08

**SENSIBILISATION
+ COMMUNICATION**



RÉSEAUX SOCIAUX

Tout au long de l'année, l'inspecteur général a régulièrement publié du contenu sur son compte LinkedIn, aujourd'hui suivi par plus de 5 000 personnes dont plusieurs employés de la Ville. Les contenus créés et la constance des publications ont permis au BIPA de se faire valoir à titre de référence utile pour une communauté grandissante de personnes intéressées à l'éthique contractuelle.

175 000
vues en un an

2 500
mentions J'aime

Bon taux
d'engagement
de **1,9***

* Le taux d'engagement correspond au nombre d'interactions (J'aime, clics, partages et commentaires). On considère que le taux d'engagement moyen se situe entre 0,5 % et 0,9 %. Si ce dernier est supérieur à 1 %, il est bon.

CERTAINES PUBLICATIONS POPULAIRES

- Faire des choix éthiques, c'est être constamment en arbitrage avec soi-même!
- 5 conseils pour favoriser une culture éthique en entreprise
- Petite histoire d'un grand courage
- Les lanceurs d'alerte nous font voir ce qui se cache sous la surface des choses
- 5 risques du système du plus bas soumissionnaire conforme



BLOGUE

Quoi de mieux qu'un blogue pour réfléchir à l'intégrité, à l'éthique et à d'autres sujets reliés aux contrats publics? Pour une deuxième année, le blogue du BIPA a continué d'être remarqué par des gens d'une diversité de secteurs, et ce, même à l'extérieur des frontières du Québec. Parmi les sujets qui ont piqué l'intérêt et la curiosité des lecteurs, il y a eu les risques du système du plus bas soumissionnaire conforme, les enseignements tirés de la corruption dans le secteur de la santé ainsi que les surveillants de chantiers dont on ne saurait se passer. Le taux de consultation de chaque publication a dépassé les 500 vues.



PAROLES D'EXPERTS



5 CONSEILS POUR...



TOUT LE RESTE

CES SURVEILLANTS DE CHANTIERS DONT ON NE SAURAIT SE PASSER!

[LIRE L'ARTICLE](#)

ARCHIVES

27 AVRIL 2020
SILENCE, LE BRUIT.

30 MARS 2020

L'ACTUEL STRESS SOCIAL, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE FAVORABLE AUX ACTEURS CORROMPUS

24 AVRIL 2020

19 RAISONS POUR LESQUELLES IL FAUT SE PRÉPARER À L'APRÈS-COVID19

17 MARS 2020

CONFÉRENCES

Comme à chaque année, l'inspecteur général a été abondamment sollicité en 2020. Il a pris soin d'offrir du contenu exclusif, réflexif et engageant à divers auditoires dans le cadre de conférences, forums, rencontres-causeries et cours universitaires. Lors des événements auxquels il a participé – majoritairement par téléconférences –, il a abordé sous diverses loupes certains des thèmes suivants :



Surveillance
des chantiers



Renseignement



Éthique



Corruption



Délinquance
contractuelle

PL61

En juin 2020, l'inspecteur général a participé à une commission particulière des finances publiques de l'Assemblée nationale du Québec pour donner son point de vue sur le projet de loi 61 (Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19). Il a pris la parole à la suite de l'inspectrice générale du BIG de la Ville de Montréal. Pour l'essentiel, il a souligné qu'en raison de la COVID, les tentations seraient nombreuses pour certains entrepreneurs de renouer avec les vieilles tricheries et il a souligné l'importance de mettre en place des mécanismes de contrôle pour atténuer les risques entourant les projets d'infrastructures d'envergure. De plus, il a rappelé qu'on avait besoin d'un « Québec en chantiers », mais aussi d'un « Québec sous surveillance » avec des surveillants de chantiers capables d'assurer des ouvrages de qualité, sécuritaires et conformes aux attentes.

FORMATION

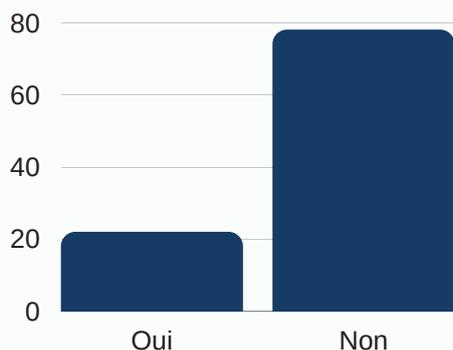
Pour s'assurer d'être en adéquation avec les employés de la Ville, nous gardons nos antennes branchées sur tout ce qui se passe dans les divers services. Durant le dernier exercice, en raison de la pandémie ainsi que du nombre important de nos enquêtes opérationnelles et de renseignement, nous avons fait le choix délibéré de mettre nos efforts sur l'accompagnement et la sensibilisation plutôt que sur la formation théorique. En 2021, nous prévoyons toutefois offrir des formations pour que les employés de la Ville, qui sont la première ligne de défense, deviennent des « écrans de risque » mieux outillés.



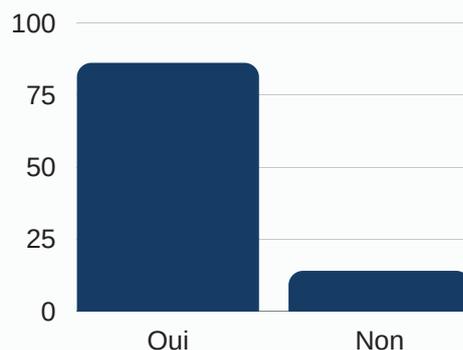
SONDAGES

L'écoute et la proximité étant des valeurs importantes, nous avons mené une série de mini sondages sur les réseaux sociaux vers la fin de 2020. Notre objectif était de faire un relevé d'opinions auprès de lecteurs réguliers sur des questions gravitant autour de l'éthique et des inconduites contractuelles. Ces sondages, qui ont représenté un pouvoir de consultation directe, nous ont fait découvrir des tendances et des points de vue utiles à nos orientations.

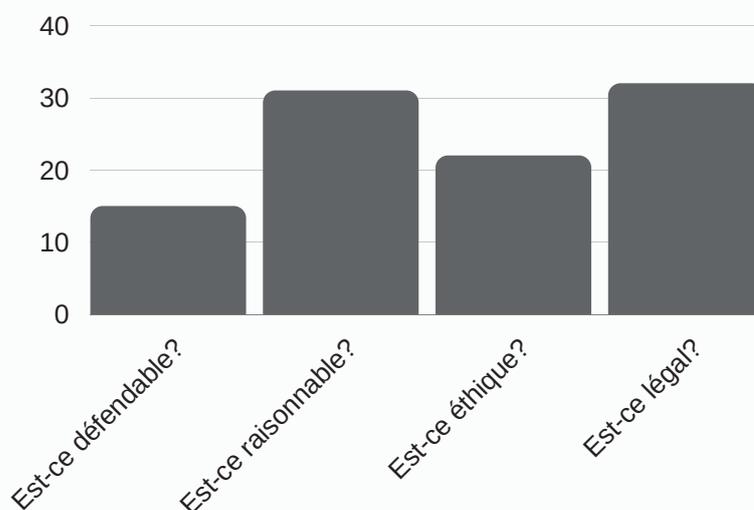
Est-ce qu'une personne **intègre** est nécessairement **éthique**?



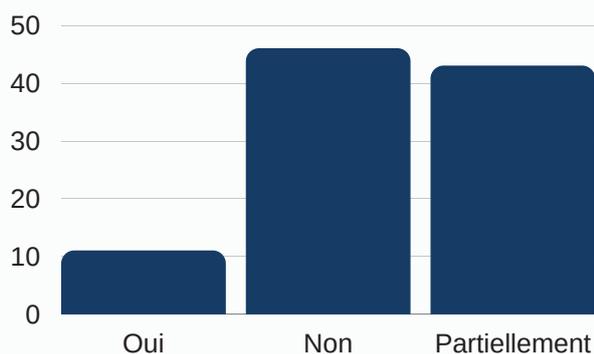
Est-ce que voler **10 \$** est aussi grave que voler **1000 \$**?



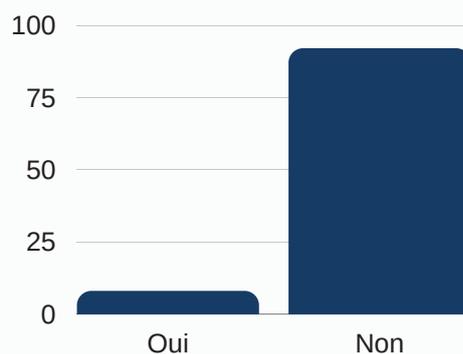
Quand vous prenez une décision pour savoir **comment agir**, à laquelle de ces 4 questions votre petite voix intérieure répond-elle en premier?



Selon vous, l'ingénierie a-t-elle réussi à se reconstruire une **image d'intégrité** au Québec depuis la Commission Charbonneau?



Ce qui est **légal** est-il nécessairement **juste**?

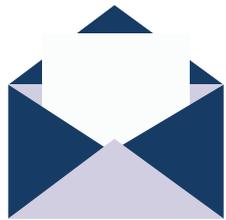


09

**PLAN D'ACTION
2021**



PRÉVENTION ET DÉTECTION DU RISQUE



1. DIMINUER LE RISQUE DANS LES CONTRATS DÈS L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Objectif : identifier les irrégularités rapidement dans le cycle des appels d'offres et agir pour rendre le risque contrôlable, diminué, éliminé ou évité.



2. ASSURER UNE VIGILANCE DES CONTRATS D'ENVERGURE

Objectif : suivre de près toutes les étapes des projets à forts enjeux financiers pour en évaluer constamment le risque et, au besoin, faire des recommandations.



3. SOUTENIR L'APPLICATION DES RÈGLES CONTRACTUELLES DU PL155

Objectif : soutenir le virage obligatoire vers les règles du PL155 pour les contrats de plus de 105 700 \$ en s'assurant notamment que les spécifications techniques dans les devis soient décrites en termes de performance ou d'exigences fonctionnelles plutôt que selon des caractéristiques descriptives, et ce, pour éviter le risque d'appels d'offres dirigés qui limitent la concurrence.



4. FORMER ET ACCOMPAGNER

Objectif : rappeler les notions de conformité dans la gestion et l'exécution des contrats en fonction des lois et règlements, et offrir un rôle-conseil aux services de la Ville pour réduire toute forme de risque qu'ils sont appelés à rencontrer.



5. RENFORCER NOS ATOUTS EN DÉTECTION

Objectif : examiner et explorer le risque potentiel de certaines pratiques dans différents domaines d'activité par des méthodes de prévention plutôt que de réaction.

PAS À PAS.
ROUTE APRÈS BÂTIMENT.
ENQUÊTE APRÈS ANALYSE.
D'UN CONTRAT À UN AUTRE.
NOUS AGISSONS POUR
QUE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME
SOIT UN EXEMPLE D'INTÉGRITÉ.

POUR FAIRE UN SIGNALEMENT

450 431-0031

www.bipa-vsje.ca